



Communiqué de Presse

Paris, le 16 mai 2008

Société Générale crée la première collection de cartes bancaires cobrandées caritatives en France

Le 26 mai, Société Générale lancera un catalogue inédit de plus de 60 cartes bancaires cobrandées, affinitaires, ou présentant un design original. Dans ce cadre, Société Générale a conclu un partenariat avec sept organisations de premier plan pour le lancement de cartes bancaires « caritatives » :

- APF (Association des Paralysés de France)
- Croix-Rouge française
- Institut Pasteur
- Ligue contre le cancer
- Ordre de Malte
- SNSM (Société Nationale de Sauvetage en Mer)
- Unapei (Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis).

Ces cartes proposeront aux clients les mêmes fonctionnalités que les cartes bancaires classiques. En outre, pour chaque achat réalisé par le porteur avec une de ces cartes, quel que soit le montant, Société Générale versera 5 centimes à l'association soutenue. Cette nouvelle génération de cartes permettra aux clients qui le souhaitent de montrer leur engagement pour une cause qui leur est chère.

Les cartes caritatives combineront le logo Société Générale avec celui de l'Association, sur un fond de carte spécifique pour chacune des sept associations. Avec cette initiative, Société Générale confirme son engagement historique auprès des associations humanitaires et sa capacité d'innovation.

Dans le cadre de son catalogue global, Société Générale proposera, outre les cartes caritatives, une large palette de cartes destinées à nos clients qui souhaitent affirmer leurs passions, leurs différences, leurs goûts. Toutes ces cartes seront accessibles à partir de 12 euros par an, en supplément de la cotisation carte.

Les clients Société Générale pourront les commander à l'occasion d'une nouvelle souscription ou en remplacement de leur carte actuelle, sans frais de refabrication.

SERVICE DE PRESSE SOCIETE GENERALE – BANQUE DE DETAIL EN FRANCE

BDDF/COM

100, Esplanade du Général De Gaulle - PARIS LA DEFENSE 4

Sandrine BLONDIAU
+33 (0)1 42 14 83 73
+33 (0)6 75 14 17 86

Carole THILLOU
+33 (0)1 42 14 02 17
+33 (0)6 73 82 45 75

SOCIETE GENERALE
Société Anonyme au capital de 729.088.551,25 EUR
552 120 222 RCS PARIS

Contacts Presse :

APF

Sylvaine Séré de Rivières

sylvaine.sere-de-rivieres@apf.asso.fr

Tél + 33 1 40 78 69 60

La Croix-Rouge française

Emmanuelle Soublin

emmanuelle.soublin@croix-rouge.fr

Tél + 33 1 44 43 12 07

Institut Pasteur

Corinne Jamma - Marion Doucet

presse@pasteur.fr

Tél + 33 1 45 68 81 46

Ligue contre le cancer

Matthieu Van Nek

VannekM@ligue-cancer.net

Tél + 33 1 53 55 24 78

Ordre de Malte

Bertille Champenois

B.Champenois@ordredemaltefrance.org

Tél + 33 1 45 20 93 78

SNSM

Adèle de Lorgeril

rec.adele@snsn.org

Tél + 33 1 56 02 63 80

Unapei

Charles Carpentier

c.carpentier@unapei.org

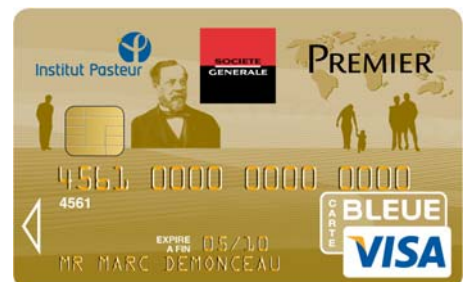
Tél + 33 1 44 85 50 50

Société Générale

Sandrine Blondiau

Sandrine.blondiau@socgen.com

Tél + 33 1 42 14 83 73





A propos de :

Société Générale

Société Générale est l'un des tout premiers groupes de services financiers de la zone euro. Avec 151 000 personnes dans le monde, son activité se concentre autour de trois grands métiers :

- Réseaux de détail & Services financiers qui comptent 27 millions de clients particuliers en France et à l'international.
- Gestions d'actifs & Services aux investisseurs, où le Groupe compte parmi les principales banques de la zone euro avec 2 583 milliards d'euros en conservation et 434,6 milliards d'euros sous gestion à fin décembre 2007.
- Banque de financement & d'investissement, Société Générale Corporate & Investment Banking se classe durablement parmi les leaders européens et mondiaux en marché de capitaux en euro, produits dérivés, et financements structurés.

Société Générale figure dans les cinq principaux indices internationaux de développement durable.

www.socgen.com

Association des Paralysés de France

L'APF, créée en 1933 et reconnue d'utilité publique, est un mouvement national de défense et de représentation des personnes avec un handicap moteur et de leur famille qui rassemble 30 000 adhérents, 25 000 bénévoles et 11 000 salariés.

L'APF milite activement au niveau national et dans tous les départements, au travers de ses 97 délégations et conseils départementaux, pour permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder à une égalité des droits et à l'exercice de leur citoyenneté.

L'APF gère des services et des établissements médico-sociaux ainsi que des entreprises adaptées. 30 000 personnes en situation de handicap et leur famille bénéficient de ces services et de ces lieux d'accueil qui les accompagnent dans le choix de leur mode de vie : scolarité, formation professionnelle, emploi, vie à domicile ou en structure de vie collective, accès aux loisirs et à la culture...

La Croix Rouge :

La Croix-Rouge française, fondée en 1864 par Henry Dunant, met en oeuvre l'idéal humaniste de prévenir et d'apaiser les souffrances. Forte de 50.000 bénévoles et de plus de 16.000 salariés, l'association cherche à favoriser le retour à l'autonomie pour toutes les personnes blessées par la vie qui s'adressent à elle, en France comme à l'étranger. Les multiples actions de la Croix-Rouge française se déclinent à travers cinq grands métiers : le secourisme, l'action sociale, la santé et l'aide à l'autonomie, la formation et l'action internationale.

Institut Pasteur : la recherche au service de la santé

Centre de recherche en biologie de renommée internationale, l'Institut Pasteur est une fondation privée reconnue d'utilité publique, à but non lucratif. Deux mille six cents personnes travaillent sur son campus parisien, où sont installés 130 laboratoires de recherche et des plateformes technologiques de pointe.

Parallèlement à des recherches fondamentales sur le fonctionnement du vivant, d'autres sont axées sur l'étude de maladies infectieuses (sida, chikungunya, paludisme, grippe aviaire...), génétiques, neuro-dégénératives ou de certains cancers. Elles visent la mise au point de solutions diagnostiques, thérapeutiques et vaccinales.

L'Institut Pasteur est aussi impliqué dans la surveillance des maladies transmissibles à travers une vingtaine de centres nationaux de référence et huit Centres collaborateurs de l'Organisation mondiale de la santé.

La Ligue contre le cancer :

Créée en 1918, la Ligue contre le cancer est une association loi 1901 à but non lucratif, reconnue d'utilité publique. Indépendante, elle repose sur la générosité du public et sur l'engagement de ses militants. Forte de ses 727 000 adhérents, c'est une fédération de 103 Comités départementaux qui, ensemble, luttent dans trois directions : la recherche dont elle est le premier financeur privé et indépendant ; les actions pour les malades et leurs proches ; l'information, la prévention et le dépistage.

Pour plus d'informations : www.ligue-cancer.net ou par téléphone au 0810.111.101

Ordre de Malte France :

L'Ordre de Malte France est une association caritative internationale catholique.

Engagé au service des plus faibles quelles que soient leur religion ou leur origine, il développe des programmes d'actions spécifiques auprès des personnes fragilisées par l'exclusion, la maladie, le handicap et les catastrophes humanitaires, en utilisant des méthodes et moyens d'actions de pointe.

L'Ordre de Malte France intervient dans plus de vingt pays où il gère des établissements hospitaliers, des centres de soins, des maternités.

Plus de 5 400 bénévoles réguliers et environ 11 000 quêteurs apportent leur concours aux activités de l'Ordre de Malte France ; ils sont répartis sur tout le territoire national et animés par un réseau de 105 délégations départementales.

La réalisation des actions caritatives de l'Ordre de Malte France est rendue possible grâce au produit de collecte auprès du public, de dons, legs et donations reçus de plusieurs milliers de particuliers, entreprises et institutions. L'efficacité des initiatives engagées par l'Ordre de Malte France repose aussi sur l'appui de solides partenariats techniques, financiers ou professionnels.

Société Nationale de Sauvetage en Mer :

La SNSM est une Association reconnue d'utilité publique, régie par la loi de 1901 : elle a pour mission la sauvegarde de la vie humaine en mer et sur le littoral.

Ses 5 000 bénévoles participent à une ou deux des trois activités suivantes :

- sauvetage en mer à partir de l'une de ses 230 stations sur les côtes françaises et dans les DOM/TOM
- formation dans 30 Centres des 1 400 nageurs-sauveteurs volontaires qui surveillent l'été un tiers des plages de France,
- sensibilisation du grand public à la prévention « pour que la mer reste un plaisir et un espace de liberté ».

Les « sauveteurs en mer » assurent plus de 50 % du sauvetage en France (et plus de 80% en dehors des heures ouvrables !). Le courage, la disponibilité, le dévouement sont offerts mais un bateau coûte cher ... www.snsn.org

Unapei :

L'Unapei est le principal représentant en France des personnes handicapées mentales et de leurs familles. Les bénévoles et les professionnels des 750 associations qu'elle regroupe agissent pour favoriser l'insertion et la reconnaissance de la citoyenneté des personnes handicapées dans tous les domaines : scolarisation, activités sportives, loisirs, culture, insertion professionnelle... Leur ambition est de permettre aux enfants, aux adultes, aux personnes âgées de vivre dignement avec et parmi les autres. Soutenir l'Unapei, c'est contribuer à l'amélioration des conditions de vie des personnes handicapées et s'engager utilement pour une cause d'intérêt général.

Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis – 15, rue Coysevox
75876 Paris – Tél. : 01 44 85 50 50 – Fax : 01 44 85 50 60 – public@unapei.org
Sites web : www.unapei.org – www.lecole-ensemble.org – www.jevotepourtoi.org – www.cat-unapei.org